

BTS Assistant de Gestion de PME-PMI à référentiel commun européen

Le BTS Assistant(e) de Gestion répond aux attentes des petites et moyennes entreprises souhaitant recruter des assistants polyvalents capables de faire face aux différents aspects de la gestion de l'entreprise : comptabilité, organisation, gestion du personnel, gestion commerciale, communication interne et externe...

Programme des cours de première et deuxième année et durée de la formation

Matières générales 500 H

E1 - CULTURE GENERALE ET EXPRESSION – 100 H

Le but de l'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs est de donner aux étudiants la culture générale dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle et dans leur vie de citoyen et de les rendre aptes à une communication efficace à l'oral et à l'écrit.

En première année, le choix des thèmes de réflexion, des textes et documents d'étude est laissé à l'initiative du professeur qui s'inspire des principes suivants :

- créer une culture commune chez des étudiants arrivant d'horizons scolaires variés ;
- développer la curiosité des étudiants dans le sens d'une culture générale ouverte sur les problèmes du monde contemporain (questions de société, de politique, d'éthique, d'esthétique) ;
- développer le sens de la réflexion (précision des informations et des arguments, respect de la pensée d'autrui, formation à l'expression d'un jugement personnel) en proposant des textes et documents de qualité en accord avec les compétences de lecture du public concerné.

E2 - LANGUES VIVANTES EUROPENNES – 160 H

Au choix : ANGLAIS, ITALIEN, ESPAGNOL, ALLEMAND

Etudier une langue vivante étrangère contribue à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'individu.

Pour l'étudiant de brevet de technicien supérieur, cette étude est une composante de la formation professionnelle et la maîtrise d'une langue vivante étrangère est une compétence indispensable à l'exercice de la profession.

On s'attachera à développer les activités langagières de compréhension et de production à l'écrit (comprendre, produire, interagir), mais également les compétences orales (comprendre, produire, dialoguer) dans une langue de communication générale, tout en satisfaisant les besoins spécifiques à l'utilisation de la langue vivante dans l'exercice du métier en inscrivant les textes et les tâches dans le domaine professionnel.

E3 - ECONOMIE, DROIT ET MANAGEMENT DES ENTREPRISES – 240 H

Economie

L'enseignement de l'économie vise à donner une culture commune dans le domaine de l'environnement économique des entreprises.

Les thèmes abordés sont axés sur la compréhension des facteurs économiques agissant sur la prise de décision des principaux agents. Ils sont en relation avec les grands débats actuels dont ils posent les enjeux pour la société. L'objectif est donc de fournir aux étudiants les moyens de prendre le recul nécessaire à la compréhension de ces débats et de construire des raisonnements mobilisant des notions et mécanismes économiques afin d'en rendre compte. A ce titre, cet enseignement doit contribuer à la construction intellectuelle et à la formation citoyenne des étudiants.

L'enseignement de l'économie a également pour objectif d'être un enseignement d'appui, en cohérence avec les enseignements professionnels. Il s'agit de comprendre l'information économique, de la sélectionner, de l'analyser à l'aide de quelques repères théoriques et d'en cerner les effets et enjeux.

Thème 1. La coordination des décisions économiques par l'échange

- L'échange sur les Marchés
- La dimension internationale de l'échange

Thème 2. La création de richesses et la croissance économique

- Les finalités de la croissance
- La dynamique de la Croissance

Thème 3. La répartition des Richesses

- Les inégalités de revenus et de patrimoine des ménages
- La politique de Redistribution
- La répartition des richesses au niveau mondial

Thème 4. Le financement des activités économiques

- Les différentes modalités de financement
- Le marché financier et son rôle économique
- Les institutions financières et leur rôle
- La globalisation financière et l'efficacité du financement international des activités économiques

Thème 5. La politique économique dans un cadre européen

- L'appréciation de la situation économique
- La mise en oeuvre des politiques économiques

Thème 6. La gouvernance de l'économie mondiale

- La régulation du marché mondial des biens et des services
- La coopération internationale, une offre de biens publics mondiaux

Droit

L'enseignement du droit vise un triple objectif :

- Un objectif à caractère professionnel, qui consiste à préparer l'insertion professionnelle immédiate ou future en permettant au diplômé de comprendre le cadre juridique dans lequel il doit situer son action, aussi bien en tant qu'individu, que comme élément d'une organisation en relation avec différents partenaires.
- Un objectif à caractère opérationnel visant à acquérir les compétences et les connaissances permettant de :
 - maîtriser les règles de droit qui s'appliquent aux différents acteurs économiques et sociaux, en mesurant le sens et la portée de ces règles, dans un contexte national et international ;
 - disposer des compétences méthodologiques en matière de recherche et d'analyse d'une documentation juridique, de mise en oeuvre d'outils et de normes en usage dans le domaine du droit ;

- d'analyser des situations simples tirées de la vie des organisations et/ou de proposer des solutions argumentées.

- Un objectif à caractère culturel, visant la réflexion personnelle, dans le but de mesurer la portée du droit, son caractère évolutif et sa fonction d'organisation et de régulation des activités économiques et sociales.

Thème 1. L'individu au travail

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle
- L'adaptation aux évolutions de l'activité professionnelle
- L'adaptation de la relation de travail par le droit négocié

Thème 2. Les structures et les organisations

- Le choix d'une structure juridique
- La pérennité de l'entreprise

Thème 3. Le contrat, support de l'activité de l'entreprise

- Les relations contractuelles entre partenaires privés
- Les relations contractuelles avec la personne publique

Thème 4. L'immatériel dans les relations économiques

- Le contrat électronique
- Les productions immatérielles
- L'immatériel et la protection de la personne

Thème 5. L'entreprise face au risque

- Identifier le risque pour protéger
- Anticiper le risque pour éviter sa réalisation
- Assumer le risque

Management des Entreprises

- Entreprendre et diriger
- Finaliser, mobiliser et évaluer
- Diriger et décider
- Définir une démarche stratégique
- Etablir un diagnostic stratégique
- Effectuer des choix stratégiques
- Choisir une structure
- Faire évoluer la structure
- Mobiliser les ressources humaines
- Optimiser les ressources technologiques
- Financer les activités

Matières professionnelles – 600 H

E4 - COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES – 160 H

Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs

- Gestion de la relation avec la clientèle
- Gestion de la relation avec les fournisseurs

Communication interne et externe

- Communication interne (Contribution à l'efficacité, à la cohésion et à la motivation)

- Le vecteur de la communication externe : l'image de l'entreprise

E5 - ORGANISATION ET GESTION DE LA PME – 160 H

- Gestion administrative du personnel
- Participation à la gestion des ressources humaines
- Organisation et amélioration du travail administratif
- Organisation et planification des activités
- Participation à une organisation de travail collaboratif
- Participation à la gestion des immobilisations
- Participation à la gestion des ressources financières
- Contribution à la valorisation de l'image de l'entreprise :
 - Communication externe (contribution à la valorisation de l'image de l'entreprise)
 - L'accueil en face à face et au téléphone
 - La communication institutionnelle
 - La communication commerciale

E6 - PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT DE LA PME – 160 H

Analyse du système d'information et des risques informatiques

- Gestion de l'information
- Participation à la gestion des risques des risques informatiques

Projet de développement de la PME

- Participation à la démarche qualité
- Participation à la gestion des connaissances
- Participation au contrôle de gestion
- Participation au développement commercial
- Participation au diagnostic et à l'élaboration d'un plan de reprise
- Participation à la protection des personnes, des biens et des droits
- Participation à la gestion des risques financiers
- Participation à la gestion des risques environnementaux

Actions professionnelles appliquées – 120 H

Dossier professionnel portant sur des actions réalisées en entreprise liées aux thématiques professionnelles couvertes par le programme.

Durée totale de la formation : 1100 H
